

Ouvertures Économiques

Reporting comptable et financier des sociétés

Comprendre, interpréter et analyser l'information

Sophie **Carrière Rigard-Cerison**
Rémi **Janin**

- Applications
 - Cas
 - QCM
 - Corrigés en version numérique
- Normes IAS/IFRS**

+ Enseignement
à distance

L

M

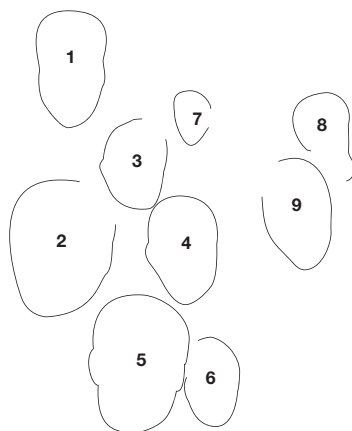
D



de boeck
supérieur

NOTO
VERSION NUMÉRIQUE

**Reporting
comptable**
et financier
des sociétés



- 1 | **Georges AKERLOF** (1940-). Né dans le Connecticut, Georges Akerlof est docteur en sciences économiques du Massachusetts Institute of Technology (MIT). Professeur à Berkeley, le prix Nobel d'économie lui a été décerné en 2001, en compagnie de Joseph Stiglitz et Michael Spence pour ses travaux sur l'asymétrie d'information et la « sélection adverse ».
- 2 | **Oliver E. WILLIAMSON** (1932-). Né dans le Wisconsin, Oliver E. Williamson est docteur de l'Université Carnegie-Mellon. Professeur à Berkeley, il est le fondateur de la « nouvelle économie institutionnelle », où un rôle central est attribué au concept de coût de transaction, développé dans un article célèbre du prix Nobel 1991, Ronald Coase.
Photo : © <http://groups.haas.berkeley.edu/bpp/ow/>
- 3 | **Maurice ALLAIS** (1911-). Né à Paris, Maurice Allais est sorti major de l'École polytechnique en 1933. Il a obtenu le prix Nobel d'économie en 1988. Ses travaux ont eu une influence déterminante après-guerre sur les ingénieurs-économistes français (*L'Économie pure* (1943) et *Économie et intérêt* (1947)) mais une part significative de sa réputation internationale est due aussi au « paradoxe d'Allais », remise en cause de la théorie face au risque de von Neumann et Morgenstern.
- 4 | **Joseph STIGLITZ** (1943-). Né dans l'Indiana, Joseph Stiglitz est, à 26 ans, professeur à l'Université de Yale. La thèse de cet ancien étudiant du Massachusetts Institute of Technology (MIT), portant sur le rationnement du crédit, est célèbre dans le monde universitaire. J. Stiglitz développera par la suite ses analyses sur l'imperfection de l'information et ses conséquences sur le fonctionnement des marchés. Chef de file des nouveaux keynésiens, il a obtenu le prix Nobel d'économie en 2001 (en même temps que G. Akerlof et M. Spence).
- 5 | **Robert LUCAS** (1937-). Né dans l'État de Washington, Robert Lucas enseigne depuis 1965 à l'Université de Chicago. Principal représentant de la « nouvelle macroéconomie classique », le prix Nobel d'économie lui a été décerné en 1995 pour ses travaux sur les anticipations rationnelles et leurs conséquences quant à la stabilité des modèles économétriques (Lucas's critique) et aux limites des interventions publiques (*impotence result*).
Photo : © Université de Chicago
- 6 | **Kenneth Joseph ARROW** (1921-). Né à New-York, Kenneth J. Arrow s'oriente en 1941 vers l'économie à l'Université de Columbia. Il est connu pour sa démonstration de l'existence d'un équilibre général de concurrence, ses travaux sur le risque et son « théorème d'impossibilité » (agrégation 'impossible' des préférences individuelles en une fonction satisfaisante de choix collectif). Il a obtenu le prix Nobel d'économie en 1972, avec John Hicks.
- 7 | **Paul KRUGMAN** (1953-). Né à New-York, Paul Krugman est diplômé du Massachusetts Institute of Technology (MIT), université où il enseigne ainsi qu'à Yale, Stanford et Princeton. Ce nouveau keynésien, défenseur du libre-échange tempéré et spécialiste de l'économie internationale, s'appuie sur l'analyse de la concurrence imparfaite pour rectifier certaines des conclusions de l'analyse néoclassique.
- 8 | **Milton FRIEDMAN** (1912 – 2006). Né à Brooklyn, Milton Friedman a enseigné à l'Université de Chicago, de 1946 à 1977. Il a été le pape du retour au libre marché, de la déréglementation et de l'abandon de la politique budgétaire au profit de la politique monétaire. Chef de file d'une véritable contre-révolution keynésienne dès les années 50, il a vu ses idées triompher dans les années 70 et a reçu le prix Nobel en 1976.
- 9 | **Barry EICHENGREEN** (1952-). Né en Californie, Barry Eichengreen a fait des études d'économie et d'histoire à l'Université de Yale et enseigne aujourd'hui à l'Université de Berkeley. Il a notamment fait des propositions pour construire une architecture financière internationale et une architecture financière européenne.
Photo : © 2008 Robert Houser

Source : « L'essentiel de l'économie », in *Alternatives économiques*, Hors série pratique n° 21, novembre 2005.

Ouvertures Économiques

Reporting comptable et financier des sociétés

Comprendre, interpréter et analyser l'information

Sophie **Carrière Rigard-Cerison**
Rémi **Janin**

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web : **www.deboecksuperieur.com**

© De Boeck Supérieur s.a., 2015
Fond Jean Pâques, 4 – 1348 Louvain-la-Neuve

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Imprimé en Belgique

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale, Paris : novembre 2015

Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles : 2015/0074/220

ISSN 2034-5070

ISBN 978-2-8041-9386-7

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'information comptable est un des principaux moyens dont dispose l'entreprise pour communiquer sur sa santé financière, et dont disposent les utilisateurs pour s'assurer qu'une entreprise est non seulement profitable et rentable, mais aussi saine financièrement. Du point de vue de l'entreprise elle-même, celle-ci est tenue, pour des raisons juridiques et fiscales, d'établir et de publier des comptes. Mais au-delà de ces obligations, la comptabilité constitue un socle sur lequel se fondent de nombreuses analyses et décisions de gestion. Du point de vue de l'utilisateur, une telle information est pertinente dans de nombreuses situations. Lors d'un premier recrutement, il peut être intéressant d'étudier la santé de l'entreprise. Lors de transactions avec des clients ou des fournisseurs, il faudra s'assurer qu'ils seront en mesure de collaborer efficacement et durablement. Lorsqu'un dirigeant jugera les actions menées par ses collaborateurs en se basant sur des chiffres comptables, il est important que ces derniers soient en mesure de comprendre ces chiffres. Lors d'une création d'entreprise, même s'il est recommandé de faire appel à un expert-comptable, il est important de bien comprendre et de bien retranscrire les diverses transactions. Lors d'une demande d'emprunt, la banque analysera les documents comptables de l'entreprise. Ces quelques cas de figure soulignent bien qu'il est difficile et sans doute risqué de rester étranger au langage comptable.

Cependant, avant d'être en mesure d'analyser l'information produite en termes de performances, il convient d'être capable de lire et de comprendre les documents comptables. La première partie de cet ouvrage est donc consacrée à la lecture et la compréhension des comptes individuels, mais également des comptes de groupes. Le contenu des documents, bilan et compte de résultat sont détaillés ainsi que les logiques comptables sous-jacentes et la réglementation en vigueur. La deuxième partie détaille l'analyse des documents comptables. L'étude du compte de résultat permet d'analyser la création de valeur de l'entreprise et d'apprécier son niveau de risque opérationnel. L'étude du bilan permet d'analyser les équilibres financiers et par là même la solvabilité de l'entreprise. Le tout afin de déterminer les points forts et les points faibles de l'entreprise, d'apprécier sa santé financière en diagnostiquant ses symptômes (indicateurs) pour pouvoir si nécessaire proposer les solutions à mettre en œuvre. De plus, dans une économie mondialisée, il est impossible de ne pas s'attarder sur les aspects internationaux de la communication financière, c'est pourquoi cet ouvrage se termine par un chapitre consacré aux normes comptables internationales (IFRS) et leur impact sur l'analyse des comptes.

Cet ouvrage a donc pour objectif principal de rendre accessible le contenu du *reporting* comptable et financier des sociétés à un public de non-spécialistes comme, par

exemple, les étudiants en BTS ou en IUT de gestion, en Licence et Master d'économie, ou encore toute personne qui souhaite atteindre un niveau de maîtrise suffisant de l'information comptable et financière produite par les sociétés pour pouvoir apprécier en autonomie leurs performances et perspectives financières. Il privilégie donc les éléments essentiels de lecture, de compréhension et d'analyse des documents comptables et financiers.

PARTIE 1

LIRE ET COMPRENDRE LES COMPTES

Chapitre 1.	Les comptes des sociétés individuelles	3
Chapitre 2.	La lecture du bilan et du compte de résultat	37
Chapitre 3.	Les comptes de groupes	65

Un préalable incontournable pour mener une analyse financière pertinente à partir des documents comptables publiés par l'entreprise est une bonne compréhension de leur contenu et des mécanismes qui gouvernent leur construction. Alors seulement, l'utilisateur est en mesure de réaliser une première lecture de ces comptes lui permettant d'apprécier les principales caractéristiques économiques de l'entreprise : l'entreprise est-elle bénéficiaire, son chiffre d'affaires a-t-il augmenté, a-t-elle des difficultés de trésorerie... ?

Le chapitre 1 présente donc la logique et l'articulation des deux principaux documents comptables que sont le bilan et le compte de résultat. Le contenu de ces documents y est détaillé ainsi que les bases méthodologiques et réglementaires qui régissent leur construction.

Dans le chapitre 2, nous proposons trois exemples qui mettent en exergue les principales caractéristiques du bilan et du compte de résultat auxquelles le lecteur des comptes doit être attentif selon qu'il s'intéresse à une société commerciale, une société industrielle ou une société de services.

Le chapitre 3 est consacré à l'information comptable spécifique publiée par les groupes de sociétés. De plus en plus d'entreprises se structurent sous forme de groupes et elles représentent aujourd'hui un poids économique très significatif dans la société française. Par exemple, la quasi-totalité des sociétés françaises cotées en bourse sont en réalité des holdings de groupe contrôlant chacune des dizaines de filiales. Ces structures, à l'organisation complexe, sont tenues de publier des comptes dits consolidés qui agrègent les comptes de l'ensemble des sociétés du groupe. Le lecteur doit en avoir une maîtrise suffisante s'il souhaite pouvoir ensuite analyser la performance globale du groupe.

1

LES COMPTES DES SOCIÉTÉS INDIVIDUELLES

SOMMAIRE

1.1 La logique globale des deux principaux documents comptables : le bilan et le compte de résultat	4
1.2 Le bilan plus en détail	8
1.3 Le compte de résultat plus en détail	13
1.4 Comment en arriver là ?	18
1.5 Le cadre réglementaire français	26

Les comptes des sociétés individuelles françaises sont constitués de différents documents dont le bilan et le compte de résultat. Ces deux états de synthèse renseignent pour ce qui est du bilan sur ce que possède (actifs) et ce que doit (dettes) l'entreprise, pour ce qui est du compte de résultat sur le profit qu'elle a, ou n'a pas, dégagé pendant une année. La première partie du chapitre présente la logique globale de ces deux documents ainsi que leur articulation. La deuxième est centrée plus précisément sur le bilan. La troisième partie détaille le contenu du compte de résultat. La quatrième explique le cheminement permettant d'aboutir à ces documents de synthèse. Enfin, la cinquième présente le cadre réglementaire qui régit la production d'information comptable.

1.1 LA LOGIQUE GLOBALE DES DEUX PRINCIPAUX DOCUMENTS COMPTABLES : LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le **bilan** donne une photographie du **patrimoine de la société** à un moment donné, la date du bilan qui correspond à la fin de l'année (ou exercice) comptable. La **valeur de l'entreprise** s'y calcule par différence entre la valeur de ses actifs et de ses dettes à cette date. Pour un montant d'actif donné :

- plus l'entreprise est endettée, plus sa valeur est petite ;
- moins l'entreprise est endettée, plus sa valeur est élevée.

Cette valeur correspond également au montant des **capitaux propres** portés au passif du bilan. Les capitaux propres incluent le **résultat net** qui, lui, mesure la **variation de la valeur** de la société entre les deux derniers bilans qu'elle a établis.

ACTIFS	CAPITAUX PROPRES
	DETTE

$$\begin{aligned} \text{ACTIFS} - \text{DETTE} &= \text{Valeur du patrimoine de l'entreprise} \\ &= \text{Capitaux propres} \end{aligned}$$

L'actif du bilan recense à un moment donné les biens que possède l'entreprise et qui lui confèrent de la valeur. On distingue l'actif immobilisé, qui correspond aux biens contrôlés durablement par l'entreprise (plus d'1 an), de l'actif circulant qui, lui, correspond aux biens qui circulent en permanence dans l'actif au gré de l'activité de l'entreprise.

L'actif immobilisé n'a pas vocation à varier constamment durant l'année comptable. Exception faite des acquisitions d'immobilisations (achat de machines, de bâtiments ou autre) et des cessions de ces dernières qui restent des opérations ponctuelles. Tel n'est pas le cas de l'actif circulant qui, comme son nom l'indique, variera tout au long de l'année.

Exemples d'actifs circulants :

Comptes Stocks de marchandises		Comptes Banques		Comptes Créances clients	
Solde initial (stock initial) dans le bilan de début	–	Solde initial dans le bilan de début d'année	–	Solde initial dans le bilan de début d'année	–
+	Ventes de l'année	+	Décaissements de l'année	+	Paiements des clients durant l'année
achats de l'année	Solde final (stock final) dans le bilan de fin	Encaissements de l'année	Solde final dans le bilan de fin d'année	Ventes durant l'année	Solde final dans le bilan de fin d'année

- Les stocks de marchandises gonflent et dégonflent au rythme des achats et des ventes de l'entreprise.
- Les créances clients gonflent et dégonflent au rythme des ventes et des paiements des clients.
- Les disponibilités gonflent et dégonflent au rythme des encaissements et décaissements d'argent de l'entreprise.

L'acquisition des éléments d'actifs nécessite d'être financée. Le passif représente les ressources qui ont permis de financer l'acquisition des biens positionnés à l'actif (les emplois). C'est à ce titre qu'on considère que l'équilibre du bilan correspond à **l'équilibre des emplois et des ressources**.



1. À la création d'une entreprise, deux **ressources** (financements de l'actif) sont possibles :

Bilan d'ouverture

Immobilisations : 2 000 €	Capital : 9 000 €
Stocks : 8 000 €	
Banques : 2 000 €	Dettes financières : 3 000 €

– le **capital** qui représente le financement apporté par les actionnaires (propriétaires de l'entreprise)

– les **dettes**

Ici, l'entreprise est créée par un apport en capital de 9 000 € de la part des associés et par un financement bancaire de 3 000 € ayant permis de financer l'acquisition d'une immobilisation pour 2 000 €, la constitution d'un stock de marchandises acquis pour 8 000 € et destiné à la revente, ainsi qu'un fonds de trésorerie déposé en banques pour 2 000 €, ce qui lui permet de démarrer son activité.

Les capitaux propres, constitués à la création uniquement du capital, ont une valeur de 9 000 €, **ce qui correspond à la valeur de l'entreprise**.

2. Si la société achète des marchandises pour 2 000 € payées comptant par chèque. Son nouveau bilan est le suivant :

Nouveau Bilan

Immobilisations : 2 000 €	Capital : 9 000 €
Stocks : 10 000 €	
Banques : 0	Dettes financières : 3 000 €

} Capitaux propres

La valeur de l'entreprise (les capitaux propres) n'a pas changé, car un nouvel actif (le stock de marchandises supplémentaires pour 2 000 €) s'est substitué à un autre actif (le compte banques a diminué de 2 000 €). Le total d'actif est toujours le même, seule sa composition a été modifiée. Le total de dettes est toujours le même. La valeur de l'entreprise, qui correspond à la différence entre la valeur de l'actif et la valeur des dettes, n'a donc pas changé.

Si les marchandises achetées n'avaient pas été payées immédiatement au fournisseur, la valeur de l'entreprise n'aurait pas pour autant été modifiée, car le supplément

d'actif résultant de cette opération aurait cette fois été compensé par un supplément de dettes :

Nouveau Bilan si dettes vis-à-vis du fournisseur de marchandises

Immobilisations : 2 000 €	Capital : 9 000 €	} Capitaux propres
Stocks : 10 000 €	Dettes financières : 3 000 €	
Banques : 2 000 €	Dettes fournisseurs : 2 000 €	

3. Si la société revend pour 6 000 € une partie des marchandises en stocks (achetées pour 2 500 €) et que le client paye comptant par chèque. Son nouveau bilan est le suivant :

Nouveau Bilan

Immobilisations : 2 000 €	Capital : 9 000 €	} Capitaux propres : 10 500 €
Stocks : 7 500 €	Résultat net : 3 500 €	
Banques : 6 000 €	Dettes financières : 3 000 €	

La valeur de l'entreprise (les capitaux propres) a augmenté et est maintenant de 10 500 €. L'entreprise a en effet créé de la richesse (créé de la valeur) en revendant une partie de ses marchandises plus cher qu'elle ne les a achetées. On dit qu'elle a généré un résultat. Ce surplus de valeur est venu se rajouter dans les capitaux propres.

→ Seul l'acte de vente crée de la richesse (créée de la valeur).

Si les marchandises vendues n'avaient pas été payées immédiatement par le client, la nouvelle valeur de l'entreprise aurait également été de 10 500 €, car le supplément d'actif résultant de cette opération se serait traduit par une créance client à la place d'une augmentation du compte banques.

→ Seul l'acte de vente crée de la richesse (créée de la valeur), peu importe que le client ait payé ou pas.

Nouveau Bilan si le client ne règle pas immédiatement

<i>Immobilisations :</i> 2 000 €	<i>Capital :</i> 9 000 €	} Capitaux propres : 10 500 €
<i>Stocks :</i> 7 500 €		
<i>Créances clients :</i> 6 000 €	<i>Résultat net :</i> 3 500 €	
<i>Banques :</i> 0	<i>Dettes financières :</i> 3 000 €	

Le bilan fait apparaître le résultat net dans les capitaux propres ; le **compte de résultat** détaille la formation de ce résultat net. Il récapitule les **produits** et les **charges** de l'entreprise sur une période donnée (l'exercice comptable). Les produits regroupent les opérations qui ont enrichi l'entreprise et donc contribuent à augmenter sa valeur, les charges regroupent les opérations qui ont appauvri l'entreprise et donc contribuent à diminuer sa valeur. La différence entre l'ensemble des produits et des charges donne le **résultat** final :

PRODUITS – CHARGES = RÉSULTAT NET

= **Bénéfice**, si « produits > charges »

= **Perte**, si « produits < charges »

= **Variation de la valeur** de l'entreprise sur un exercice

Dans le cas présent, le compte de résultat détaillant la formation du résultat net de 3 500 € se présente ainsi :

Compte de résultat simplifié

CHARGES		PRODUITS	
Coût d'achat des marchandises vendues :	2 500 €	Ventes de marchandises :	6 000 €
Résultat net (Bénéfice) :	3 500 €		

1.2 LE BILAN PLUS EN DÉTAIL

Chaque année le bilan évoluera en fonction des événements comptabilisés durant l'exercice et gardera en mémoire le passé. Le modèle ci-dessous reprend les principales rubriques du bilan.

Bilan au 31/12/N

ACTIF	PASSIF
Actif immobilisé Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières Actif circulant Stocks Créances clients Autres créances Disponibilités	Capitaux propres Capital Réserves Résultat de l'exercice Report à nouveau Provisions Dettes Dette auprès des établissements de crédit Dettes fournisseurs Autres dettes
TOTAL ACTIF	TOTAL PASSIF

TOTAL ACTIF en valeur nette = TOTAL PASSIF

L'égalité entre le total de l'actif et le total du passif s'explique par le fait que l'actif représente les emplois (utilisations) que l'entreprise a faits de ses ressources situées au passif.

1.2.1 *L'actif du bilan*

L'actif du bilan fait apparaître l'ensemble des biens et droits détenus par l'entreprise. Le PCG définit un actif comme étant « un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ».

Un élément identifiable est un élément séparable dans le sens qui peut être vendu, loué, ou échangé. Les immobilisations corporelles (exemples : bâtiment, machines) et les éléments de l'actif circulant répondent aisément à ce critère. Concernant les immobilisations incorporelles, certaines sont séparables donc identifiables comme le droit au bail ou encore les marques, ce sont donc bien des éléments à classer sans ambiguïté en « actif immobilisé », d'autres ne sont pas séparables, mais résultent d'un droit légal ou contractuel tels que les brevets acquis ou les logiciels, et sont de ce fait identifiables et à classer également en actif immobilisé.

L'avantage économique futur correspond au potentiel de cet actif à contribuer, directement ou indirectement, à des flux nets de trésorerie au bénéfice de l'entité.

1.2.1.1 L'actif immobilisé

Cette première rubrique de l'actif regroupe les biens que l'entreprise envisage d'utiliser sur plus d'un exercice. Ils ne sont en aucun cas destinés à être vendus ou transformés. Ils apparaissent au bilan pour leur valeur nette si une seule valeur est présentée. Mais l'actif peut également apparaître pour ses deux valeurs, la **valeur nette** et la **valeur brute** ; dans ce cas, trois colonnes sont distinguées dans le bilan côté actif. La valeur brute représente le coût d'acquisition et la valeur nette est égale à la valeur brute moins la perte de valeur subie par le bien au cours des années de détention (amortissements cumulés). Un des principes de base de la comptabilité est que les biens acquis sont maintenus au bilan à leur valeur historique (valeur brute), du jour de l'achat, minorée des amortissements (valeur nette).

Les biens de l'actif immobilisé sont répartis en trois rubriques :

- **Les immobilisations incorporelles**

Il s'agit d'actifs immatériels, c'est-à-dire sans substance physique, tels que par exemple le droit au bail ou encore les brevets.

- **Les immobilisations corporelles**

Elles regroupent les actifs physiques, « palpables », utilisés pour la production, pour la gestion interne ou encore pour être loués à des tiers.

- **Les immobilisations financières**

Ce sont les placements financiers tels que les prises de participations dans d'autres entreprises ou encore les prêts accordés à moyen ou long terme.

Exemple d'actif immobilisé à trois colonnes

Un matériel acquis 10 000 euros il y a 3 ans, a perdu 3 000 euros de sa valeur initiale et vaut aujourd'hui 7 000 euros.

ACTIF	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
Matériel et outillage	10 000	3 000	7 000

1.2.1.2 L'actif circulant

Comme son nom l'indique et contrairement à l'actif immobilisé, les éléments figurant dans l'actif circulant ne sont pas amenés à demeurer durablement dans l'entreprise. Ils apparaissent au bilan pour leur valeur nette si une seule valeur est présentée. Mais l'actif circulant peut également apparaître pour ses deux valeurs, la valeur nette et la valeur brute. Dans ce cas, trois colonnes sont distinguées dans le bilan côté actif. La valeur brute représente la valeur initiale et la valeur nette la valeur la plus proche possible de la valeur réelle de l'élément en question. Cette

valeur nette est obtenue en soustrayant à la valeur brute la dépréciation du bien au cours de l'année.

Seront classés dans les actifs circulants :

- **les stocks** : valeur des matières premières, marchandises et produits en stocks à l'inventaire ;
- **les créances clients** : sommes que les clients doivent à l'entreprise le jour de la réalisation du bilan. La présence de créances clients est liée aux délais de paiement accordés par l'entreprise à ses clients. Si tous les clients payaient « comptant » le jour de la vente, la ligne créances clients du bilan n'existerait pas. Les créances clients apparaissent au bilan pour leur montant TTC (toutes taxes comprises), c'est-à-dire incluant la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) puisqu'il s'agit du montant que le client versera à l'entreprise dans le ou les mois qui suivent ;
- **les autres créances** : créances sur des tiers autres que les clients, par exemple sur l'État, sur les organismes sociaux, ou encore sur les associés ;
- **les liquidités** : sommes dont l'entreprise dispose sur ses comptes bancaires courants et dans sa caisse, regroupées au bilan sous la rubrique « disponibilités ». Constituent également des liquidités les fonds que l'entreprise a placés à très court terme, c'est-à-dire dans l'optique d'une revente rapide ; ce sont les valeurs mobilières de placement (VMP).

Exemple d'actif circulant à trois colonnes

Un client doit à l'entreprise 1 200 euros, mais il y a un risque que sa situation financière ne lui permette de payer que 400 euros. Les 1 200 euros sont dépréciés de 800.

ACTIF	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Créance client	1 200	800	400

Il apparaît donc que les éléments composant l'actif du bilan sont classés par ordre de liquidité croissante, c'est-à-dire au sommet de l'actif se retrouvent les biens que l'on ne peut que difficilement transformer en liquidités pour arriver, en pied de bilan, aux éléments très liquides, la caisse étant le plus extrême en la matière.

1.2.2 *Le passif du bilan*

Le passif du bilan fait état de la provenance des ressources, qu'il s'agisse des fonds apportés par les actionnaires, de ceux apportés par les banquiers ou encore de ceux générés par l'entreprise elle-même, mais également des ressources liées aux délais de paiement accordés par les fournisseurs de l'entreprise. Le passif se découpe en deux grandes rubriques que sont les capitaux propres et les dettes.

1.2.2.1 Les capitaux propres

L'entreprise réussit-elle à faire fructifier les montants que lui apportent ses actionnaires ou associés ? A-t-elle créé de la valeur ou détruit de la valeur ? Quelle est, en date d'établissement du bilan, la valeur comptable de son patrimoine ?

La rubrique « capitaux propres » permet de répondre à ces interrogations, faisant apparaître la richesse créée et conservée par l'entreprise. Cette rubrique se décompose essentiellement en cinq composantes :

Capital	Montant apporté par les actionnaires ou associés à la création de la société. Valeur nominale de départ qui ne représente pas la valeur réelle de l'entreprise. N'évolue que si des augmentations ou réductions de capital sont décidées par l'entreprise.
Prime d'émission, d'apport	Lors d'une augmentation de capital, cette ligne indique la différence entre le prix de vente des nouvelles actions et leur valeur initiale dans le capital (valeur nominale).
Réserves (légal, statutaire, facultative)	Accumulation des résultats réalisés depuis la création de l'entreprise afin de protéger les créanciers en leur assurant que tous les résultats ne seront pas distribués aux actionnaires sous forme de dividendes. De manière obligatoire, 5 % du résultat net dans la limite de 10 % du capital. Puis de manière statutaire et/ou facultative.
Résultat net	En provenance directe du compte de résultat, il s'agit du bénéfice ou de la perte réalisé sur l'année (création ou destruction de valeur sur l'année). Il n'apparaît au bilan que temporairement puisqu'il est ensuite affecté entre les réserves et les dividendes.
Report à nouveau	Essentiellement les résultats en attente de décision d'affectation ou les résultats négatifs passés.

1.2.2.2 Les dettes

Il existe deux grandes catégories de dettes :

- **Les dettes auprès d'établissements financiers**

Elles regroupent les dettes auprès des banques et établissements financiers. Contrairement à l'actif du bilan qui est classé par ordre de liquidité croissante, les dettes ne sont pas classées par ordre d'exigibilité croissante. Les dettes à long ou moyen terme sont donc confondues, dans le bilan, avec les dettes à très court terme tels que les découverts bancaires. L'information sur la partie très court terme est,

quoiqu'il en soit, précisée en bas de bilan, sous l'appellation « concours bancaires courants ».

- **Les dettes du passif circulant**

Elles rassemblent d'une part les dettes envers les différents fournisseurs de l'entreprise, fournisseurs de marchandises, de matières premières ou encore de services, mais également les dettes envers les organismes sociaux et fiscaux. Tout comme les créances clients de l'actif, les dettes fournisseurs correspondent à des montants toutes taxes comprises (TTC) puisqu'il s'agit des sommes qui vont être versées aux fournisseurs dans le(s) mois futur(s). Elles sont également liées aux délais de paiement accordés par les fournisseurs et n'existeraient pas dans le cas où l'entreprise paierait ses fournisseurs comptant, le jour même de l'achat.

1.3 LE COMPTE DE RÉSULTAT PLUS EN DÉTAIL

Le compte de résultat permet de retracer et de détailler la formation du résultat. Il enregistre les transactions relatives à l'activité de l'entreprise pendant un exercice, activité consistant à produire et vendre des biens et/ou des services après avoir soit acheté des biens et/ou des services, soit acheté et transformé des matières premières. Ces transactions sont traduites en produits et en charges. Un produit est un événement dont l'impact sur le résultat est positif, une charge est un événement dont l'impact sur le résultat est négatif.

Le compte de résultat permet donc de déterminer le résultat, bénéfice ou perte, de l'exercice. Il s'agira d'un bénéfice si les produits sont supérieurs aux charges et d'une perte dans le cas inverse. La quasi-totalité des postes du compte de résultat sont considérés pour leurs montants hors taxe, la TVA ne constituant ni un produit ni une charge pour l'entreprise.

À la fin de chaque exercice le compte de résultat est « remis à zéro », l'enrichissement (bénéfice) ou l'appauvrissement (perte) de l'entreprise étant transféré dans la rubrique « capitaux propres » du bilan qui reflète la valeur comptable, patrimoniale de l'entreprise.

Les montants enregistrés dans le compte de résultat représentent des flux entre deux exercices, alors que les montants enregistrés dans le bilan représentent des stocks en fin d'exercice. Le modèle ci-dessous reprend les principales rubriques du compte de résultat.

Compte de résultat au 31/12/N

CHARGES	PRODUITS
Charges d'exploitation Achats de marchandises Variation de stocks marchandises Achats de m.p. et autres approvisionnements Variation de stocks m.p. et autres approvisionnements Autres charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Charges de personnel Autres charges de gestion courante Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Charges financières Intérêts Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Différences négatives de change Charges exceptionnelles Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Participation des salariés	Produits d'exploitation Ventes de marchandises Production vendue Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Autres produits de gestion courante Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges Produits financiers Produits de participations Produits d'autres valeurs mobilières Autres intérêts Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits exceptionnels Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges
TOTAL CHARGES	TOTAL PRODUITS
BÉNÉFICE	PERTE
TOTAL GÉNÉRAL	TOTAL GÉNÉRAL

TOTAL PRODUITS – TOTAL CHARGES = RÉSULTAT
 BÉNÉFICE SI RÉSULTAT POSITIF, PERTE SI RÉSULTAT NÉGATIF

Les produits et les charges sont classés en fonction de leur nature. Trois types sont alors distingués :

- les éléments **d'exploitation**, c'est-à-dire les opérations courantes liées au cycle normal d'exploitation de l'entreprise (achat, transformation, fabrication, stockage, vente ou prestation de services) ;
- les éléments **financiers** liés aux opérations financières de financement (emprunts bancaires) et de placement ;
- les éléments **exceptionnels**, non liés à l'activité courante.

Attention, la nouvelle directive européenne 2013/34/UE du 26 juin 2013 (voir page 29), applicable en France à partir du 1^{er} janvier 2016 ne prévoit plus la distinction entre les résultats des activités ordinaires et les résultats exceptionnels. Les « Produits exceptionnels », « Charges exceptionnelles », « Résultat exceptionnel » et « Impôts sur le résultat exceptionnel » ont été supprimés du compte de résultat.

1.3.1 *Les produits et charges d'exploitation*

Ce sont les produits et les charges liés à l'activité courante de l'entreprise.

1.3.1.1 *Les produits d'exploitation*

Ventes de marchandises : biens revendus par l'entreprise en l'état, c'est-à-dire sans avoir subi de transformation. Cela concerne donc l'activité commerciale de l'entreprise. Si l'entreprise n'a qu'une activité commerciale, le montant de ventes de marchandises correspond à son chiffre d'affaires.

Production vendue : produits fabriqués et vendus par l'entreprise après transformation de matières premières (dans le cas d'une entreprise industrielle), ou services rendus (dans le cas d'une entreprise de services). Si l'entreprise n'a qu'une activité industrielle, le montant de la production vendue correspond à son chiffre d'affaires.

Production stockée : partie de la production qui n'a pas été vendue pendant l'exercice en question mais qui est destinée à l'être. Elle est évaluée au coût de production. Cette production stockée peut être positive si l'entreprise a produit plus qu'elle n'a vendu, ou négative dans le cas inverse. Dans ce dernier cas, les produits vendus en plus de ceux produits pendant l'exercice ont été récupérés dans le stock. De ce fait :

$$\text{Production stockée} = \frac{\text{stock final de produits}}{\text{finis et encours}} - \frac{\text{stock initial de produits}}{\text{finis et encours}}$$

Production immobilisée : valeur des biens produits par l'entreprise qui, contrairement à la production stockée, ne seront pas vendus mais conservés par l'entreprise de façon permanente.

Subvention d'exploitation : fonds reçus généralement de collectivités publiques ou parapubliques. Elles sont considérées comme des suppléments de prix de vente et non comme des aides à l'investissement.

Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges : contrebalance des charges qui ont été surestimées pendant l'exercice. Il s'agit d'une écriture comptable et non de la valeur de productions réalisées par l'entreprise au cours de la période.

Autres produits d'exploitation : essentiellement les redevances sur brevets, royalties ou licences reçues par l'entreprise, ainsi que les revenus éventuels de location s'il ne s'agit pas de l'activité principale de l'entreprise.

1.3.1.2 Les charges d'exploitation

Achats de marchandises : achats de biens destinés à être revendus en l'état (activité commerciale).

Achat de matière première : achats de biens destinés à être transformés dans le but de fabriquer un produit fini (activité industrielle).

Variation de stocks : l'intérêt du compte de résultat est de retranscrire les consommations de l'exercice. Quelle valeur de matières ou de marchandises ai-je consommé afin d'assurer les ventes inscrites en produits ? Ai-je consommé plus que les achats de la période, devant ainsi aller puiser dans mon stock de matières ou de marchandises, ce qui représente une charge supplémentaire ? Ou ai-je consommé moins que les achats de la période, devant ainsi aller déposer des matières non utilisées ou des marchandises non vendues dans mon stock ? Cette considération est prise en compte grâce aux variations de stocks.

$$\begin{array}{l} \text{Variation de stock de matières} \\ \text{ou de marchandises} \end{array} = \begin{array}{l} \text{stock initial de matières} \\ \text{ou de marchandises} \end{array} - \begin{array}{l} \text{stock final de matières} \\ \text{ou de marchandises} \end{array}$$

Autres charges externes : biens ou services consommés par l'entreprise dans le cadre de son exploitation, mais non incorporés physiquement aux produits. Elles comprennent entre autres les loyers, les frais d'électricité, les honoraires, les frais de téléphone ou encore de publicité par exemple.

Impôts, taxes et versements assimilés : versements obligatoires à l'État et aux collectivités locales.

Charges de personnel : ensemble des rémunérations brutes, en monnaie et en nature, des salariés de l'entreprise et des charges sociales (cotisations à la sécurité sociale, au pôle emploi et aux organismes de retraite).

Dotation aux amortissements, dépréciations, provisions : perte de valeur annuelle irréversible (amortissement) ou réversible (dépréciation) d'un bien, ou encore une dette future probable (provisions).

Autres charges de gestion courante : autres charges d'exploitation qui ne sont pas directement liées à la production de biens ou de services telles que les redevances sur brevets ou licences par exemple.

1.3.2 *Les produits et charges financiers*

Ce sont les produits issus des opérations financières de placement de l'entreprise et les charges liées aux opérations de financement de l'entreprise. Ces opérations ne dépendent pas de l'activité principale de l'entreprise, mais peuvent fortement influencer le résultat dans le cas, par exemple, de découvert bancaire coûteux en agios.

1.3.2.1 *Les produits financiers*

Produits de participation : essentiellement les dividendes reçus des filiales.

Produits d'autres valeurs mobilières : revenus autres que les intérêts issus des placements inscrits en immobilisations, mais ne constituant pas une participation dans une filiale.

Intérêts et autres produits assimilés : produits de prêts accordés par l'entreprise.

Reprises sur dépréciations et transferts de charges : permettent d'annuler ou de réajuster les dépréciations d'actifs financiers qui avaient été constituées.

Différences positives de change : gains réalisés grâce à l'évolution favorable des taux de change sur des créances ou des dettes libellées en monnaies étrangères.

Produits nets de cessions de valeurs mobilières de placement : plus-values réalisées sur les placements effectués sous forme de valeurs mobilières de placement.

1.3.2.2 *Les charges financières*

Dotation aux amortissements et aux dépréciations : constate la dépréciation des placements financiers de l'entreprise (immobilisations financières ou valeurs mobilières de placement).

Intérêts et autres charges assimilées : coût au sens strict du financement de l'entreprise tels que les intérêts sur emprunt.

Différences négatives de change : pertes constatées sur les créances et dettes libellées en devises, consécutives à l'évolution des taux de change.

Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement : moins-values constatées sur les placements en valeurs mobilières.

1.3.3 *Les produits et charges exceptionnels*

Il s'agit des produits et charges non liés à l'activité courante de l'entreprise, qui ne sont pas amenés à se renouveler d'année en année.

1.3.3.1 Les produits exceptionnels

Produits exceptionnels sur opérations de gestion : perception d'une indemnité d'assurance par exemple.

Produits exceptionnels sur opérations en capital : constitués du prix de cession liés à la vente de biens inscrits précédemment en immobilisations, mais également les subventions d'investissement.

Reprises sur dépréciations : annulent les dépréciations exceptionnelles constatées en charges.

1.3.3.2 Les charges exceptionnelles

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion : perte due à la faillite d'un client qui n'avait pas réglé sa dette envers l'entreprise, amende fiscale, etc.

Charges exceptionnelles sur opération en capital : valeur comptable des immobilisations qui ont été cédées, et dont le prix de cession figure dans les produits exceptionnels.

Dotation aux amortissements et dépréciations : ensemble des amortissements et dépréciations à caractère exceptionnel.

1.4 COMMENT EN ARRIVER LÀ ?

Le bilan et le compte de résultat ne sont que le point d'arrivée d'un long processus. Ce n'est pas pour rien qu'ils sont appelés « états de synthèse ». Le compte de résultat retrace en effet les transactions sur les douze mois d'activité de l'exercice, détaillant ainsi la variation de la valeur comptable de la société sur l'exercice. Quant au bilan, il cumule non seulement les événements de l'année écoulée, mais également les transactions des exercices antérieurs afin d'aboutir à une image fidèle de la valeur comptable de la société à la date de clôture de l'exercice.

Tout au long des douze mois de l'exercice comptable – qui peut ou non coïncider avec l'année civile – les opérations réalisées par l'entreprise sont enregistrées dans différents documents obligatoires. Ainsi en France, selon l'article 8 du Code de commerce, toute personne morale ayant la qualité de commerçant doit procéder à :

- l'enregistrement des **opérations courantes**, quotidiennes et périodiques, dans les différents livres obligatoires, que sont le livre journal (classé par ordre chronologique) et le grand livre (classé par numéro de comptes). Ces opérations permettent de dresser un dernier document, non imposé par la réglementation mais fort utile : la balance avant inventaire, qui synthétise sous forme de tableau l'ensemble des comptes, faisant apparaître leurs soldes de départ, les mouvements de l'exercice et leurs soldes en fin d'exercice ;

- l'enregistrement des **opérations d'inventaire**, qui se fait sur les livres d'inventaire afin de permettre l'établissement de la balance après inventaire puis des deux documents, bilan et compte de résultat, en harmonie avec les règles du Code de commerce, en corrigeant notamment certains enregistrements précédents. Une immobilisation a pu perdre de la valeur nécessitant alors l'enregistrement d'un amortissement (principe de prudence). Ou encore, une partie des marchandises achetées n'a pas encore été revendue, entraînant la comptabilisation d'une variation de stocks (principe de séparation des exercices).

L'ensemble des documents comptables respecte le principe de base de la partie double. Selon ce principe, toute opération doit obligatoirement être symétrique, c'est-à-dire enregistrée simultanément du côté gauche appelé « débit » et du côté droit appelé « crédit ». Les comptes mouvementés peuvent être aussi bien des comptes du bilan que du compte de résultat. Les comptes d'actifs et de charges augmentent par le débit et diminuent par le crédit. Les comptes de passif et de produits augmentent par le crédit et diminuent par le débit. Un moyen mnémotechnique pour placer une opération en débit ou en crédit consiste à retenir qu'un poste comptable augmente par le côté où il se trouve au bilan ou au compte de résultat, et diminue par le côté opposé.

Exemple

Écritures du 02/03 au 30/05 sans TVA :

02/03 : Achat de marchandises : 100, le fournisseur ne sera payé que le mois suivant.

- Débit du compte de charge « achat de marchandises » à gauche du compte de résultat.
- Crédit du compte de dettes « Fournisseur » à droite, au passif, du bilan.

02/04 : Paiement au fournisseur : 100.

- Débit du compte de dettes « Fournisseur » pour annuler la dette. Le compte fournisseur étant un compte de passif (à droite du bilan), il diminue par la gauche, par le débit.
- Crédit du compte de trésorerie « Banque », compte d'actif (à gauche du bilan) qui diminue donc par la droite, par le crédit.

15/04 : Vente de marchandises : 200, le client paiera 50 au comptant, 100 restants le mois suivant, 50 dans deux mois.

- Crédit du compte de produit « vente de marchandises » à droite du compte de résultat pour 200.
- Débit du compte de trésorerie « Banque » à gauche, à l'actif du bilan pour 50 et débit du compte de créances « Client » également à gauche, à l'actif du bilan pour 150.

15/05 : Paiement du client : 100.

- Crédit du compte de créances « Client » pour annuler la créance. Le compte créance étant un compte d'actif (à gauche du bilan), il diminue par la droite, par le crédit.
- Débit du compte de trésorerie « Banque » à gauche, à l'actif du bilan.

30/05 : Achat d'une machine 500, paiement comptant.

- Débit du compte d'immobilisation « Immobilisations corporelles » à gauche, à l'actif du bilan.
- Crédit du compte de trésorerie « Banque », compte d'actif (à gauche du bilan) qui diminue donc par la droite, par le crédit.

1.4.1 Les opérations courantes

Chaque opération comptabilisée doit être reportée dans différents documents. On distingue le livre journal et le grand livre, qui sont des documents obligatoires, et la balance qui, bien que n'étant pas obligatoire, est essentielle pour l'établissement des documents de synthèse par la suite.

1.4.1.1 Le journal

L'enregistrement au journal se fait par date, il permet une classification chronologique des événements. Le journal se présente sous forme d'articles contenant la date, le numéro de compte, le nom de l'opération et les montants qui seront positionnés selon le principe de la partie double dans la colonne de gauche « débit » et dans la colonne de droite « crédit ».

Exemple (suite de l'exemple précédent)

Comptes	Dates et libellés	Débit	Crédit
607	02/03 Achat marchandises	100	
401	Dette fournisseur		100
401	02/04 Dette fournisseur	100	
512	Banque		100
411	15/04 Créance client	150	
512	Banque	50	
707	Vente de marchandises		200

512	15/05		
411	Banque	100	
	Créance client		100
215	30/05		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	500	
512	Banque		500

1.4.1.2 Le grand livre

Ce document regroupe les opérations par type d'événement (numéro de compte). Chaque mouvement est comptabilisé ainsi que le solde (résultat) de début et de fin. Un solde sera débiteur si les débits sont supérieurs aux crédits et créditeur dans le cas inverse. Cela permet de se faire une idée à un instant donné de la situation d'un compte précis tel que, par exemple, le montant dû par les clients ou le solde en banque.

Exemple (suite de l'exemple précédent)

Extrait du grand livre, opérations du 02/03 au 30/05 pour les comptes « clients » et « banque » avec l'hypothèse de l'ensemble des comptes à 0 au départ (soldes initiaux nuls).

Dates	411	Client
	Débit	Crédit
Solde initial	0	0
15/04	150	
15/05		100
Solde final au 30/05		50

Au 30/05, le solde du compte client est débiteur de 50 puisque les débits sont supérieurs aux crédits. Un solde débiteur se reporte du côté droit pour une question d'équilibre et de présentation, mais ATTENTION ! il s'agit bien d'un solde débiteur. Cela signifie que le client n'a pas encore réglé à l'entreprise l'intégralité de ses achats. Il reste encore 50 à recevoir du client. Le journal ne permet pas une telle lecture, d'où l'intérêt du classement par numéro de compte adopté par le grand livre.

Dates	512	Banque
	Débit	Crédit
Solde initial	0	0
02/04		100
15/04	50	
15/05	100	
30/05		500
Solde final au 30/05	450	

Au 30/06, le solde du compte banque est créditeur de 450 puisque les crédits (sortie de trésorerie de la banque) sont supérieurs aux débits (entrées de trésorerie en banque). Le solde créditeur est inscrit au débit du compte. Ce solde créditeur de 450 correspond à un découvert bancaire.

Attention à la confusion possible avec les relevés bancaires qui fonctionnent à l'inverse du compte 512. En effet, un solde créditeur sur le relevé bancaire envoyé par la banque signifie que le montant est disponible sur le compte banque. Un solde débiteur sur le relevé bancaire envoyé par la banque signifie que le compte est négatif, c'est-à-dire à découvert.

1.4.1.3 La balance avant inventaire

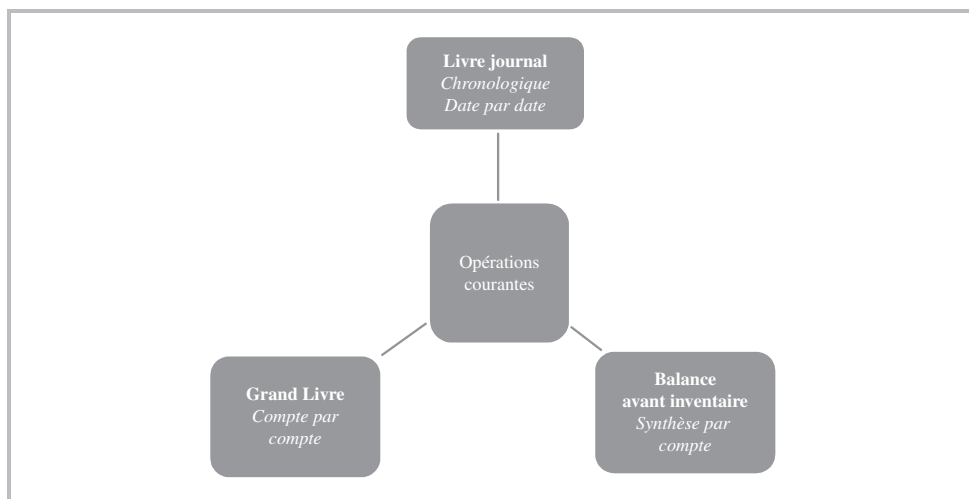
La balance est un tableau récapitulatif de l'ensemble des comptes, classés par numéro de compte. Elle synthétise les soldes de départ, les mouvements de la période et les soldes finaux. ATTENTION ! Concernant les soldes, le principe est l'inverse de celui retenu pour le grand livre, à savoir un solde débiteur sera noté dans la colonne débit, un solde créditeur sera noté dans la colonne crédit.

N°	Libellé	Soldes initiaux		Mouvements		Soldes finaux	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
215	ITMOI	0	0	500	0	500	0
401	Fournisseurs	0	0	100	100	0	0
411	Clients	0	0	150	100	50	0
512	Banque	0	0	150	600	0	450
607	Achats marchandises	0	0	100	0	100	0
707	Ventes de marchandises	0	0	0	200	0	200
Totaux		0	0	1 000	1 000	650	650

Le principe de partie double implique une égalité systématique entre les totaux.

Les soldes finaux de chaque compte serviront de base à la construction des états de synthèse, bilan et compte de résultat après qu'une deuxième balance complétant celle-ci soit réalisée suite à l'inventaire pour intégrer les écritures passées lors de l'inventaire ; cette dernière s'appelle la balance après inventaire.

En résumé, les opérations courantes sont enregistrées dans le livre journal qui alimente le grand livre et permet enfin d'établir la balance avant inventaire.



1.4.2 Les opérations d'inventaire

1.4.2.1 La logique et les objectifs de l'inventaire

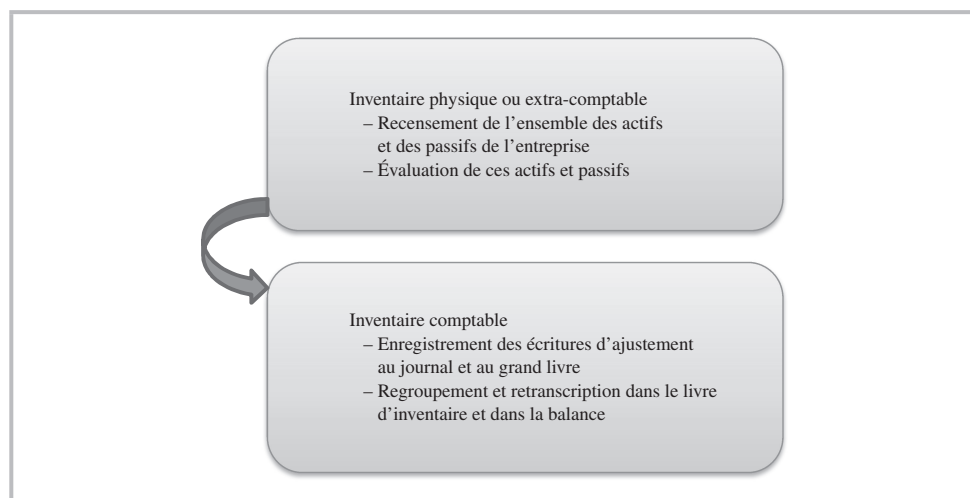
L'inventaire comptable permet donc de s'assurer que le bilan donne une image fidèle du patrimoine de la société dans le respect des principes fondamentaux de la comptabilité.

Cet inventaire est une obligation légale (Code de commerce, PCG et CGI). Il consiste concrètement à réaliser à la fois des opérations physiques et des opérations comptables. L'inventaire physique « extra comptable » consiste à **vérifier l'existence physique** de certains éléments actifs et passifs de l'entreprise et à dresser une série d'états détaillés : états des immobilisations, inventaire des stocks... Une fois opéré le comptage des quantités présentes dans l'entreprise, il faut **ensuite les valoriser dans les comptes** en déterminant la valeur actuelle des éléments figurant au bilan de l'entreprise. Si nécessaire, il faudra enregistrer un certain nombre d'écritures afin d'ajuster les comptes. Les données d'inventaire sont regroupées dans **le livre d'inventaire** (article 410-8 du PCG). Celui-ci doit préciser : les postes du bilan concernés, les quantités, la valeur comptable, la valeur d'inventaire.

La comptabilisation des opérations d'inventaire nécessite un travail important qui se déroule, en règle générale, durant **les trois mois** qui suivent la fin de l'exercice et qui correspond au délai minimum laissé par **l'administration fiscale** pour la production des documents.

Les écritures correspondant à l'inventaire seront donc passées durant **la période dite « d'arrêté des comptes »**, mais elles sont toutes datées du jour de clôture de l'exercice.

L'organisation des travaux d'inventaire



1.4.2.2 Cinq éléments caractéristiques de l'inventaire

Les cinq éléments caractéristiques de l'inventaire sont les amortissements, les dépréciations, les provisions, les stocks et les régularisations des charges et produits. Ils sont la conséquence de l'application des principes comptables fondamentaux.

Principes comptables	Écritures d'inventaire concernées
Principe de prudence Appréciation raisonnable des faits permettant de ne pas imputer aux exercices suivants les conséquences d'incertitudes présentes qui pourraient affecter le patrimoine et les résultats de l'entreprise	Amortissements Dépréciations Provisions
Principe de séparation des exercices Rattachement à chaque exercice des charges et des produits qui le concernent effectivement, et seulement ceux-là	Régularisations Stocks

Les amortissements

L'amortissement est la constatation comptable d'un amoindrissement irréversible et définitif de la valeur d'un élément d'actif immobilisé résultant de l'usage, du temps ou encore d'une évolution technique. En comptabilité, cette perte de valeur doit être constatée afin, d'une part, que l'actif du bilan reflète la valeur réelle des immobilisations et, d'autre part, que cette perte de valeur du bien apparaisse dans les charges de l'exercice.

Les dépréciations

Les dépréciations permettent de constater par anticipation une baisse de valeur réversible d'un élément d'actif tel les stocks, les créances clients ou encore les titres. Elles viennent donc amoindrir l'actif, mais également le résultat de l'exercice.

Les provisions

Les provisions constatent une dette future probable. Les provisions apparaissent au passif du bilan (ainsi qu'en diminution du résultat net). On distingue par exemple les provisions pour risques (pour litiges par exemple) ou encore les provisions réglementées (pour hausse des prix, pour fluctuation des cours).

Les stocks

La réalisation d'un inventaire physique en fin d'exercice permet de connaître exactement la quantité de matières, produits et marchandises en stocks. Ces quantités sont ensuite converties en valeurs en utilisant pour les matières et les marchandises le coût d'achat, pour les produits fabriqués le coût de production incluant outre le coût d'achat des matières, diverses autres charges liées à la fabrication des produits (main-d'œuvre, services extérieurs par exemple).

La valeur de ce stock, appelé stock final, est portée à l'actif du bilan. Mais il ne s'agit pas d'en rester là puisque le résultat de l'exercice va également devoir intégrer la variation du stock entre le début (stock initial) et la fin (stock final) de l'exercice. L'objectif étant de tenir compte du côté charges uniquement des coûts des matières consommées ou des marchandises vendues pendant l'exercice. Le coût des marchandises achetées mais non vendues sera annulé par le mécanisme de la variation de stocks dans les charges. Du côté des produits, la prise en compte de la production stockée est là dans le même objectif, neutraliser le coût de production des produits fabriqués mais non vendus durant l'exercice.

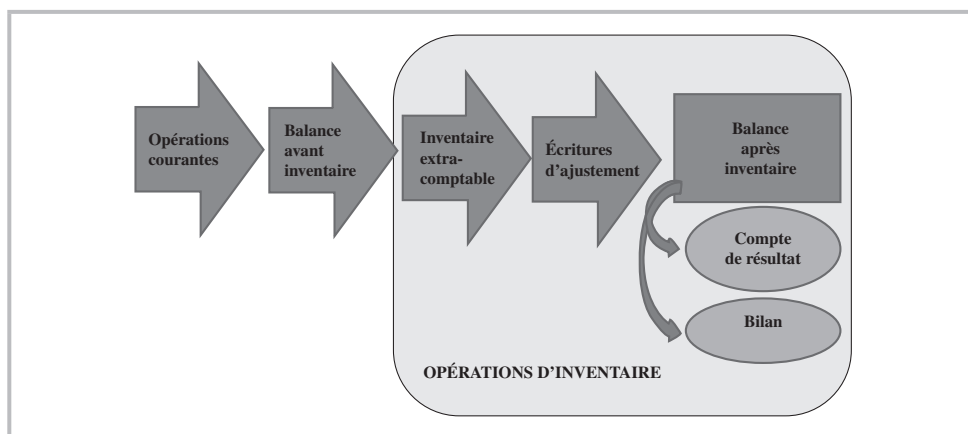
Les régularisations de charges et de produits

La régularisation des charges et des produits à la fin de l'exercice consiste à ne retenir que la partie de ceux-ci qui se rattache vraiment à l'exercice. C'est le cas, d'une part, des charges constatées d'avance et des produits constatés d'avance et, d'autre part, des charges à payer et produits à recevoir. Concernant **les charges constatées d'avance**, prenons l'exemple d'une charge de loyer trimestriel payée le 01 décembre n et enregistrée en charge à cette même date. Cette charge devra être corrigée à l'inventaire.

En effet, seul un mois (le mois de décembre) de charge devra affecter l'exercice n , les deux mois restant (janvier et février) devront être annulés pour l'année n et basculés en $n+1$.

À l'inverse, les **charges à payer et les produits à recevoir** représentent des éléments qui devraient affecter les comptes de l'année en question mais qui, faute de document justificatif par exemple, n'ont pas été comptabilisés. À l'inventaire, ceci doit être corrigé en enregistrant par exemple la charge même si la facture n'est pas parvenue avec des comptes spécifiques.

Le schéma ci-dessous présente la chronologie des travaux comptables de l'enregistrement des opérations courantes jusqu'à l'établissement du bilan.



1.5 LE CADRE RÉGLEMENTAIRE FRANÇAIS

L'établissement des états financiers ne pourrait se faire sans l'application rigoureuse de la réglementation comptable. Si ce cadre légal peut parfois sembler excessivement contraignant, il est gage de la fiabilité de l'information publiée et donc de la confiance que les utilisateurs peuvent avoir quand ils utilisent cette information notamment à des fins de gestion.

1.5.1 *Les principes généraux d'établissement des comptes et les qualités attendues*

La réglementation comptable française comporte des « principes généraux ». Il s'agit de conventions qui sous-tendent la réalisation et la publication des états financiers, dont le but est de faciliter la compréhension de l'information comptable divulguée par l'entreprise. Cette nécessité ne pourrait être satisfaite sans l'existence de « conceptions et

de méthodes préalablement définies et acceptées par tous ». Ces principes sont codifiés et énoncés par le Code de Commerce et par le Plan comptable général (PCG).

Le principe de **continuité de l'exploitation**, selon lequel la réalisation des états financiers doit être basée sur l'hypothèse de poursuite des activités dans les mois à venir, fait partie des principes français.

Le principe du **coût historique** qui stipule que les biens acquis à titre onéreux sont enregistrés, à leur date d'entrée, à leur coût d'acquisition prévaut en France, même si, dans certains cas, la réévaluation est autorisée.

Le principe de **prudence** consiste, selon le Code de commerce, en l'appréciation raisonnable des faits permettant de ne pas imputer aux exercices suivants les conséquences d'incertitudes présentes.

La fiabilité est, quant à elle, une des qualités qu'obtiendront les états financiers si les différents principes sont appliqués.

Le respect d'une **image fidèle**, notion fondamentale, représente une des qualités souvent mise en avant. Selon le PCG : « A l'effet de présenter des états reflétant une image fidèle de la situation et des opérations de l'entreprise, la comptabilité doit satisfaire, dans le respect de la règle de prudence, aux obligations de régularité et de sincérité ». La régularité est « la conformité aux règles et procédures en vigueur ». La sincérité est « l'application de bonne foi de ces règles et procédures en fonction de la connaissance que les responsables des comptes doivent normalement avoir de la réalité et de l'importance des opérations, événements et situations... ».

Les concepteurs de l'information financière doivent se référer à cette notion d'image fidèle pour donner aux utilisateurs la représentation la moins déformée de la réalité de l'entreprise. L'annexe joue un rôle important dans la transcription d'une image fidèle de l'entreprise puisqu'elle doit expliquer les points obscurs du bilan et du compte de résultat. Le respect des principes de régularité, sincérité, prudence et continuité, devrait suffire pour une image fidèle.

Le principe de **bonne information** stipule que l'information doit non seulement être conforme aux principes et règles comptables, mais aussi être suffisante et significative et fournir aux utilisateurs une description « adéquate, loyale, claire, précise et complète des opérations, événements et situations », selon le PCG.

Selon l'article 11 du Code de commerce, « à moins qu'un changement exceptionnel n'intervienne dans la situation du commerçant, personne physique ou morale, la présentation des comptes annuels, comme les méthodes d'évaluation retenues, ne peuvent être modifiées d'un exercice à l'autre. Si des modifications interviennent, elles sont décrites et justifiées dans l'annexe ». Ceci est le principe de **fixité ou permanence des méthodes**.

Le principe de **spécialisation des exercices** implique que la vie des entreprises soit découpée en exercices comptables d'une durée d'un an, sauf dérogation exceptionnelle.

2.2	Pour une société industrielle	43
2.2.1	Principe	43
2.2.2	Un point particulier : les stocks pour une société industrielle	46
2.2.3	Un point particulier : les amortissements	48
2.3	Pour une société de service	50
2.3.1	Principe	50
2.3.2	Un point particulier : les dépréciations	53
2.4	Comptabilité et trésorerie	56
2.4.1	Résultat comptable et flux de trésorerie	56
2.4.2	Le devenir du bénéfice et la trésorerie disponible	57
2.5	En conclusion	60
	QCM Partie 1 Chapitre 2	62

CHAPITRE 3

	Les comptes de groupes	65
3.1	Qu'est-ce qu'un groupe ?	66
3.2	Les effets de levier	68
3.3	La consolidation des comptes : principes et obligations	71
3.3.1	Les principes	71
3.3.2	Les obligations	72
3.4	Les trois méthodes de consolidation	73
3.5	Les traitements spécifiques et les autres aspects techniques	80
3.5.1	La problématique du goodwill	80
3.5.2	Autres aspects techniques de la consolidation	83
	QCM Partie 1 Chapitre 3	90
	Cas de la Partie 1	91

PARTIE 2

Analyser la création de valeur et l'équilibre financier

CHAPITRE 4

	L'analyse de la création de valeur	99
4.1	L'analyse de la formation du résultat	100
4.1.1	Les résultats intermédiaires et soldes intermédiaires de gestion (SIG)	100
4.1.2	Les ratios d'analyse des résultats	103
4.1.3	La démarche d'analyse	104

4.2	Le critère de variabilité des charges et l'appréciation du niveau de risque d'exploitation	112
4.2.1	<i>Les critères de variabilité des charges.</i>	112
4.2.2	<i>Le seuil de rentabilité</i>	114
QCM Partie 2 Chapitre 4		117

CHAPITRE 5

L'équilibre financier		119
5.1	Un outil d'analyse : le bilan fonctionnel	121
5.1.1	<i>Les principes de construction</i>	122
5.1.2	<i>Le modèle de bilan fonctionnel.</i>	122
5.1.3	<i>Les reclassements</i>	123
5.1.4	<i>Les non-valeurs ou actifs fictifs</i>	123
5.1.5	<i>Les éléments hors bilan</i>	124
5.2	Le besoin en fonds de roulement (BFR)	126
5.2.1	<i>Les origines du besoin</i>	127
5.2.2	<i>Les facteurs de variation</i>	128
5.2.3	<i>Les composantes et le calcul</i>	129
5.3	Le FR et l'articulation FR, BFR, Trésorerie	130
5.3.1	<i>Les origines du FR et de la trésorerie</i>	130
5.3.2	<i>La démarche d'analyse.</i>	132
5.3.3	<i>Les ratios</i>	134
5.4	L'analyse dynamique : le tableau de flux de trésorerie.	138
5.4.1	<i>La capacité d'autofinancement (CAF)</i>	139
5.4.2	<i>Le FTA</i>	140
5.4.3	<i>Le FTI</i>	141
5.4.4	<i>Le FTF</i>	142
QCM Partie 2 Chapitre 5		145

CHAPITRE 6

L'analyse des groupes, l'impact de la consolidation et des IFRS		147
6.1	Les normes internationales IAS/IFRS : contexte et enjeux	148
6.1.1	<i>Les objectifs de l'information comptable et financière dans un contexte international</i>	148
6.1.2	<i>Les moyens mis en œuvre pour harmoniser l'information comptable et financière.</i>	149
6.1.3	<i>Les normes et leurs interprétations.</i>	151
6.1.4	<i>La présentation générale des états financiers : cadre conceptuel et norme IAS 1</i>	152
6.2	L'analyse de la création de valeur.	155
6.2.1	<i>L'état du résultat global (Statement of profit and loss and other comprehensive income)</i>	155
6.2.2	<i>Autres éléments influençant l'analyse de la création de valeur</i>	160

6.3	L'analyse du bilan et de la rentabilité	163
6.3.1	<i>Le bilan en IFRS (Statement of financial position)</i>	163
6.3.2	<i>La rentabilité économique</i>	168
6.3.3	<i>La rentabilité financière</i>	170
6.4	L'apport des autres documents de synthèse	176
6.4.1	<i>L'état de variation des capitaux propres (Statement of changes in equity)</i>	176
6.4.2	<i>L'état des flux de trésorerie (Statement of cash-flows)</i>	179
QCM Partie 2 Chapitre 6		183
Cas de la Partie 2		185

Ouvertures Économiques

Série LMD

Cette série, déclinaison de la réputée collection **Ouvertures économiques**, offre à l'étudiant en économie et en gestion des manuels pratiques, directement en phase avec le cursus universitaire, qu'ils soient de niveaux Licence (Baccalauréat), Master ou Doctorat. Ces manuels ont été conçus dans un esprit tout à la fois synthétique et pédagogique.

Abdelmalki Lahsen, Sandretto René, *Politiques commerciales des grandes puissances.*
La tentation néoprotectionniste.

Barbier-Gauchard Amélie, *Intégration budgétaire européenne.*
Enjeux et perspectives pour les finances publiques européennes.

Beffy Pierre-Olivier, *Initiation à l'économie.*
Compléments en ligne : QCM - exercices.

Brillet Jean-Louis, Cette Gilbert, Gambini Ian, Lagoarde-Segot Thomas,
Politiques macroéconomiques. Un outil d'évaluation : MacSim2

Burgenmeier Beat, *Politiques économiques du développement durable.*

Caulier Jean-François, *Fondements mathématiques pour l'économie et la gestion.*

Cayatte Jean-Louis, *Microéconomie de l'incertitude.*

Dumas André, *Économie mondiale.* Les règles du jeu commercial, monétaire et financier.

Faucheux Sylvie, Hue Christelle, Nicolaï Isabelle, *T.I.C. et développement durable.*
Les conditions du succès.

Goutte Stéphane, *Mathématiques financières.* Théorie, exercices et simulations numériques.

Lupton Sylvie, *Économie des déchets.* Une approche institutionnaliste.

Mussard Stéphane, Seyte Françoise, *Inférence statistique et probabilités.*

Schwengler Bernard, *Les règles budgétaires.* Un frein à l'endettement ?

Szpiro Daniel, *Économie monétaire et financière.*

Tazdaït Tarik, *L'analyse économique de la confiance.*

Terraza Virginie, Toque Carole, *Analyse statistique pour la gestion bancaire et financière.*
Applications avec R.

+ Enseignement à distance

Initiée par des collègues de la Faculté d'Economie de Grenoble, la série « + EAD » répond notamment aux besoins de l'Enseignement A Distance en proposant des manuels accessibles et de référence qui accompagnent l'étudiant qui suit une formation aux rythmes aménagés.

Berthaud Pierre, *Introduction à l'économie internationale*. Le commerce et l'investissement

Bobulescu Roxana, Ülgen Faruk, *Organisation industrielle*. Dynamique des marchés et stratégies des firmes

Carrière Rigard-Cerison Sophie, Janin Rémi, *Reporting comptable et financier des sociétés*. Comprendre, interpréter et analyser l'information.

Charmettant Hervé, Sébastien Georges, Vallet Guillaume, *Comprendre l'économie*. Questions économiques contemporaines

Figuière Catherine, Boidin Bruno, Diemer Arnaud, *Économie politique du développement durable*

Rocca Michel, *Conduire un projet*. Acteurs et méthodes du changement organisationnel

Une approche claire et pédagogique du reporting comptable et financier des sociétés !

- L'information comptable est un des principaux moyens dont dispose l'entreprise pour **communiquer sur sa santé financière** et dont disposent les utilisateurs pour s'assurer qu'une entreprise est non seulement profitable et rentable, mais aussi saine financièrement. Il est donc indispensable, de nos jours, d'être capable de **comprendre, interpréter et analyser les éléments composant le reporting financier** d'une société ou d'un groupe de sociétés et ce, non seulement à l'échelle nationale, mais également internationale.
- Cet ouvrage a pour objectif principal de **rendre accessible** le contenu du **reporting** comptable et financier des sociétés à un **public de non-spécialistes et étudiants en formation initiale ou continue** qui souhaitent atteindre un niveau de maîtrise suffisant de l'information comptable et financière produite par les sociétés pour pouvoir apprécier **en autonomie** leurs performances et perspectives financières.
- Dans la première partie de l'ouvrage, les auteurs reviennent sur **la lecture et la compréhension des comptes individuels**, mais également des **comptes de groupes**. Le contenu des documents, bilan et compte de résultat sont détaillés, ainsi que les logiques comptables sous-jacentes et la réglementation en vigueur. Dans la seconde partie, ils présentent les **grands enjeux de l'analyse financière** en termes, notamment, de création de valeur et d'équilibres financiers pour les sociétés individuelles et les groupes de sociétés, en insistant dans un dernier chapitre sur les aspects internationaux de la communication financière et sur l'impact de l'application des normes comptables internationales (IAS/IFRS).
- Des **QCM** permettent également aux étudiants de s'autoévaluer. Chaque partie fait l'objet d'un **cas de synthèse** dont le corrigé est disponible dans la version numérique Noto.



<http://noto.deboecksuperieur.com> : la version numérique de votre ouvrage

- 24h/24, 7 jours/7
- Offline ou online, enregistrement synchronisé
- Sur PC et tablette
- Personnalisation et partage

REPCOFI
ISBN 978-2-8041-9386-7
ISSN 2034-5070
www.deboecksuperieur.com



Dans le cadre du nouveau Système Européen de Transfert de Crédits (E.C.T.S.), ce manuel couvre **en France** le niveau : Licence et Master

En Belgique Licence et Master
En Suisse Licence et Master
Au Canada Licence et Master

Sophie Carrière Rigard-Cerison est docteur en sciences de gestion et maître de conférences à l'Université Pierre-Mendès-France de Grenoble. Elle est actuellement chargée de cours de comptabilité et finance au département GEA (Gestion des Entreprises et des Administrations) de l'IUT2 de Grenoble. Membre du Centre d'Études et de Recherches Appliquées à la Gestion (CERAG), ses travaux de recherche portent sur la divulgation d'informations comptables et financières par les entreprises et les grandes associations.

Rémi Janin est docteur en sciences de gestion et maître de conférences à l'Université Pierre-Mendès-France de Grenoble. Il est actuellement chargé de cours en comptabilité et finance à la Faculté d'Économie de Grenoble et responsable du Master 2 spécialité Diagnostic économique d'entreprise. Membre du Centre d'Études et de Recherches Appliquées à la Gestion (CERAG), ses travaux de recherche portent sur le lien entre l'information financière et la mesure de la création de valeur.

L

M

D